



Paris, le 4 avril

Communiqué de presse

Finances Publiques : des moyens en baisse, des agents et des missions en danger

5 ans après sa création, la Direction générale des finances publiques (DGFIP) livre un bilan inquiétant. Les agents des finances publiques n'ont aujourd'hui plus les moyens d'assurer correctement leurs missions. En témoignent :

- L'accueil du public a atteint un niveau inégalé lors de la campagne de réception du public pour le dépôt de la déclaration des revenus ou lors des échéances pour le paiement des impôts (impôt sur le revenu, impôts locaux et contribution à l'audiovisuel public). L'accueil a ainsi augmenté de 60% depuis 2002, mais dans le même temps les effectifs ont fondu. Cette situation a pour conséquence un allongement des files d'attente, un accroissement de la tension notamment en cette période de crise où les demandes de délais de paiement et les recours gracieux sont nombreux et, pour les agents, une dégradation sans précédent des conditions de travail : hausse de la charge de travail, travail dans l'urgence, agressions verbales voire physiques...
- La fraude fiscale atteint un niveau record. Le Ministre du budget a beau annoncer des mesures « anti-fraude », celles-ci ne seront efficaces que si les effectifs sont suffisants pour détecter la fraude, la combattre et recouvrer les montants qui donnent lieu à « redressements fiscaux ». La lutte contre la fraude fiscale ne peut être réellement efficace qu'avec un renforcement de tous les moyens, juridiques mais aussi matériels et humains. De même, à l'annonce du crédit impôt « compétitivité entreprise » aurait dû correspondre une gestion prévisionnelle des moyens de gestion et de contrôle de ce nouveau dispositif.
- Les relations avec les collectivités locales, dans un contexte budgétaire de rigueur, souffrent des suppressions de trésoreries de proximité : il en existait 4000 à la fin des années 90, il y en a moins de 2700 aujourd'hui.
- En matière de dépense publique, le Ministre de l'économie a déclaré le 14 novembre que l'Etat devait d'ici 2017 parvenir à payer ses fournisseurs en 20 jours. En 2011 le délai global de paiement de l'Etat se situe à 36 jours compte tenu du déploiement du progiciel CHORUS et des réorganisations concomitantes dans le secteur de la dépense. Là encore, dans les conditions et avec les moyens actuels, cet objectif paraît irréaliste.

La DGFIP est au cœur de l'action publique et de la gestion des recettes et des dépenses publiques. Sa charge de travail augmente et la complexité de ses missions s'accroît : or, elle a perdu près de 25 000 emplois depuis 2002. 2 062 emplois seront supprimés en 2013 alors même que la question de la gestion et du contrôle des finances publiques apparaît comme un enjeu majeur pour l'économie française. Dans le même temps, les crédits de fonctionnement de la DGFIP sont en forte baisse : concrètement ce sont des aménagements, mais aussi tout simplement du matériel, qui ne sont plus financés et des frais de déplacements qui ne sont plus remboursés. Difficile dans de telles conditions de parler de qualité du service public...

Au moment où des annonces vont être faites sur l'avenir des missions de la DGFIP, où celle-ci « fête » ses 5 ans d'existence le jour d'un comité technique de réseau, où la crise nécessite plus que jamais un renforcement de ses moyens, les décisions budgétaires vont à l'inverse des enjeux.